



DEMANDE D'AVIS SUR EQUIPEMENT
PUBLIC D'ELECTRICITE
(Art.R421-15 du code de l'urbanisme)



MAIRIE DE BIERNE-LES-VILLAGES

Rue d'Anjou

0

53290 BIERNE LES VILLAGES

biernelesvillages@chateaugontier.fr

Doc. Urbanisme n° :	PC0530292501012	P	Date D.U. :	15 décembre 2025	version réponse TE53 :	V1
Demandeur :	NEOEN SAS - Mr BARBARO Xavier					
Commune de :	BIERNE LES VILLAGES		lieu dit :	La Carterie		
Ref Cadastre :	Préfixe :	0	Section :	B	Parcelle(s) :	175
Service instructeur/CCU :	CC du Pays de Château-Gontier					
Affaire suivi par :	Eva METAL		N° chrono 243			

Veuillez trouver ci-dessous les informations relatives au projet cité en référence :

Le terrain est-il correctement desservi ? (d'un point de vue électrique)	Non	(AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES)
---	-----	--------------------------------

Territoire d'énergie Mayenne émet un avis favorable sous réserve des prescriptions ci-dessous. Ce projet nécessite :

Cette demande d'urbanisme concerne une installation de production d'électricité. Conformément au Code de l'énergie, les coûts de raccordement aux réseaux électriques sont à du demandeur.

- Message pour le pétitionnaire :

Afin d'avoir une estimation de ces coûts, le pétitionnaire devra faire sa demande de raccordement auprès d'Enedis (service raccordement) en précisant qu'il a obtenu son autorisation d'urbanisme et en indiquant les détails de sa production d'énergie.

Les demande doit être faite par le portail internet d'Enedis :

-> Portail ENEDIS pour effectuer tout type de demande de raccordement (conso ou production)

<https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/login/>

-> Portail ENEDIS réservé aux entreprises pour effectuer sa demande de raccordement producteur

<https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr/>

Observation(s) Complémentaire(s) :

Installation de production ou stockage d'énergie sous maîtrise d'ouvrage Enedis

Centrale agrivoltaïque avec panneaux photovoltaïque

Nous vous rappelons que l'évolution de ce dossier est conditionnée à votre réponse.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, en l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Changé, le 22 décembre 2025

Eva METAL pour Olivier FRASLIN

Copie transmise pour information :

→ ENEDIS

urbanisme-pdl@enedis.fr

→ Service Instructeur

urbanisme@chateaugontier.fr

